

LA RETRAITE : UN VRAI CHOIX

Ce fut une belle et grande manifestation, de la République à la Nation, où le peuple de Paris a fait parler son cœur, son attachement à un système de protection sociale créé après la guerre dans la trace de la Résistance, et son dégoût d'une oligarchie arrogante qui se juge au-dessus des lois et de la morale communes.

Dans les rangs, nombreux étaient ceux qui croient fermement qu'il y a de l'argent pour perpétuer en l'état le système actuel de retraites : il suffit de taxer les riches et les superprofits des grandes entreprises. L'Etat a bien trouvé des milliards pour renflouer les banques qui se portent aujourd'hui à merveille ! Pourquoi ne pourrait-il produire les milliards nécessaires pour équilibrer les systèmes d'assurance vieillesse et d'assurance-maladie ? Ces milliards donnent de toute façon le vertige à qui gagne un ou plusieurs SMIC par mois.

Malheureusement, le système ancien de retraites par répartition, construit pour une population jeune et une économie en croissance rapide, est en crise profonde.

Jaurès disait aux lycéens d'Albi en 1903 : « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire. » Ce courage, cette vérité se trouvent dans un texte fort qui a été, à l'initiative de la CFDT, le syndicat auquel j'ai appartenu, publié par le Monde daté du 9 septembre. « Une autre réforme des retraites est possible ! » nous disent Aglietta, Alphanéry, Chérèque, Piketty et bien d'autres.

Le premier message, courageux, est qu'une réforme est nécessaire, parce que le pays vieillit et qu'en conséquence il y aura de moins en moins de cotisants pour financer les retraités. De surcroît, la situation de l'emploi est dramatique, qui réduit le nombre de salariés et de contributeurs.

Deuxième message : le projet actuellement en débat à l'Assemblée n'est qu'un « projet d'urgence pour répondre aux exigences de la notation financière et crédibiliser la signature de la France. » Il laisse dans le flou tout ce qui se passera après 2020. Il aura même consommé d'ici là le Fonds de Réserve qui avait été créé par le gouvernement Jospin pour cette décennie des années 20, durant laquelle les générations à la retraite seront particulièrement nombreuses et les générations au travail particulièrement réduites.

Troisième message : « Le projet du gouvernement accroît les injustices sociales et salariales. »

La première mesure phare est le relèvement de l'âge minimum de départ à la retraite de 60 à 62 ans, qui accroît les inégalités et restreint les possibilités de choix des salariés sur qui repose l'essentiel de efforts consentis. Rappelons que l'âge légal de la retraite, c'est celui qui ouvre le droit de cesser de travailler, mais n'impose pas l'obligation de le faire. Le salarié touche alors une pension, qui est incomplète s'il n'a pas travaillé le nombre nécessaire d'années (il y a une décote). Dans notre pays, de nombreux seniors ont déjà été écartés du marché du travail bien avant 60 ans et attendent, en chômage, ou en arrêt-maladie, de devenir sexagénaire et pensionné. Ils devront donc patienter deux ans de plus !

L'autre mesure phare, c'est le passage de 65 à 67 ans de l'âge qui permet de toucher une retraite complète, même si l'on n'a pas cotisé le nombre d'années requis. Ce sont les salariés aux carrières incomplètes, surtout les femmes, qui seront touchés.

Après les seniors et les femmes, les troisièmes victimes du projet sont les 100 000 jeunes commençant à travailler à 18 ans qui devront cotiser plus longtemps sans en tirer aucun avantage.

Ce ravaudage décennal et injuste d'un système usé ne peut donc convenir. Une autre réforme est-elle possible ? Elle tient en quatre points.

D'abord la clarté. Les 30 régimes de retraite doivent converger, pour que le citoyen s'y retrouve. Autrefois, la norme était de travailler toute sa vie dans la même entreprise ou la même administration. Aujourd'hui, 40% des retraités ont cotisé à deux régimes de base et n'y comprennent plus rien. D'où l'idée, déjà pratiquée dans les pays scandinaves, que chacun puisse à la fin de chaque année connaître ses points de retraite.

Ensuite la liberté. Les pétitionnaires plaident pour la retraite au choix. Et même pour la vie active au choix, comprenant des temps d'arrêt pour se former ou pour élever ses enfants. Cette liberté comprend le droit de travailler au-delà de 60 ans pour continuer d'accumuler des points lorsque l'on n'est pas trop épuisé.

La responsabilité aussi. Le tabou est brisé : « Le nouveau système devra prendre en compte l'augmentation progressive de l'espérance de vie, à la fois par l'augmentation de la durée de cotisation et, si nécessaire, des taux de cotisations. » Il faut être courageux pour affirmer que le système des retraites par répartition ne pourra perdurer que si les cotisants paient plus et plus longtemps.

La solidarité enfin. Celle qui doit se renforcer entre les salariés vient d'être évoquée. Il s'agit maintenant de la solidarité nationale, de l'intervention de l'Etat. D'un côté, les retraites seront assurées par un « volet contributif », financé par des cotisations salariales. De l'autre, par un « volet solidaire, financé par une fiscalité qui doit être plus progressive, en mettant davantage à contribution les revenus du capital et les hauts revenus. » Olé ! L'Etat pourrait permettre de « mieux intégrer les périodes de congés maternité, de chômage ou de formation », dans les calculs de droits à la retraite.

Mais peut-on avoir un régime de retraite sain dans un système économique malsain ? Non, évidemment, et les auteurs plaident pour une vigoureuse politique de l'emploi, tournée vers les seniors, les femmes et les plus jeunes, afin qu'ils accèdent à des emplois stables.

Je pense qu'ils ne vont pas assez loin, car la création d'emplois dans notre pays est compromise par les effets immédiats de la crise, mais aussi par ses séquelles durables.

Le gouvernement affirme que la crise est derrière nous et que la reprise de la production est en marche et s'accompagne d'un redémarrage prometteur de la création d'emplois (pour la plupart intérimaires). Or ces mots s'appliquent aux récessions banales et ne sont pas adéquats pour qualifier la situation actuelle.

Sous l'impact de la crise financière (occidentale) de 2008, le crédit s'est évanoui et les importations de l'Amérique et de l'Europe se sont contractées. Tous les pays ont été touchés, et les pays les plus exportateurs, l'Allemagne et le Japon, ont vu leur production chuter le plus en 2009. La baisse de production de la France a été plus modérée. Nous avons reculé de quelques marches, tandis que les deux géants de l'industrie sont descendus d'un étage. En 2010, la reprise allemande est plus rapide, mais repart de plus bas. Pas plus ni moins que la France, l'Allemagne ne retrouvera probablement pas fin 2010 son niveau de production de 2008. Deux ans de croissance perdue, ce sont des centaines de milliers d'emplois qui n'ont pas été créés.

Une fois sortie du trou de la récession en 2011, la France va-t-elle rattraper le temps perdu ou adopter un sentier de croissance molle ? Je penche malheureusement pour la deuxième hypothèse. Aucune perspective de demande durablement tonique ne se dessine. Les dépenses de l'Etat et des collectivités locales vont au mieux rester stables, en raison de la nécessité de contenir les déficits. La consommation sera atone, si l'emploi ne s'améliore pas et si les salaires stagnent. La construction de logements pansera ses plaies. L'exportation vers les pays émergents, en particulier la Chine, sera vivement concurrencée (par l'Allemagne et le Japon). Quant à l'investissement productif des entreprises industrielles, il a chuté de 21% en 2009 et ne croîtrait que de 5% en 2010. Autant dire que la construction d'usines et de bureaux restera encore en panne pour encore quelques années.

Une nouvelle croissance est nécessaire, qui s'appuie sur l'industrie manufacturière, les éco-activités (isolation et énergies renouvelables), les services à la personne, le tourisme. Détaxer l'investissement productif en France serait beaucoup plus favorable à l'emploi que protéger la rente des riches à l'aide d'un bouclier fiscal !

Christian Sautter